



Résolution du 19 mars 2019 du CEF FO Énergie et Mines

Le CEF de la FNEM FO réuni :

- condamne le projet de loi Pacte visant à privatiser ENGIE
- rejette toute perspective de filialisation d'activités d'EDF et de démantèlement du groupe
- demande l'abrogation du dispositif de l'ARENH (Accès Régulé à l'énergie Nucléaire Historique) prévu par la loi NOME qui constitue une spoliation d'EDF.

Le démantèlement du groupe EDF aurait des conséquences sociales dramatiques pour l'ensemble des personnels, leurs familles ainsi que pour les clients. Cette stratégie du gouvernement s'inscrit dans la remise en cause du service public républicain, perspective que rejette totalement le CEF de la FNEM FO.

Plus que jamais, FO refuse tout fatalisme et considère que le service public et ses valeurs représentent un élément essentiel du pacte républicain et de lutte contre la fracture sociale.